

## Un Service du siège central dans les années 1950

Au lendemain de la guerre, l'activité reprend dans l'agriculture, le bâtiment, la sidérurgie, le charbonnage. Le tertiaire est plus aléatoire. Après trois années d'études dans l'enseignement commercial, sur les conseils de mon père affecté au service Garde et Incendie, je postule pour entrer au Crédit Lyonnais.

24 octobre 1949. Je n'ai pas encore 18 ans. Je franchis la grande porte du boulevard des Italiens. Vaste Vestibule. Deux huissiers en uniforme bleu. Un troisième, même tenue, mais au niveau de l'épaule, en lettres d'or, le mot « interprète ».

Seconde porte. J'emprunte l'escalier « Chambord » pour me rendre au service du personnel : grande antichambre, parquet ciré, tapis rouge me conduisant devant un garçon de bureau. Je présente ma convocation, quelques minutes d'attente, puis, il me conduit auprès du chef du personnel. Ce dernier m'interroge sur mes études, puis il m'informe que je suis affecté au service des Renseignements commerciaux et me fait accompagner au secteur administratif pour les formalités d'embauche. Là, je signe un document par lequel « **je m'engage à ne pas fréquenter les champs de course, salles de jeux, casinos** ». Muni de ma feuille d'admission, je me rends au second étage à mon service. Une première porte, petite antichambre, seconde porte : je découvre une vaste salle partagée par une allée centrale. À ma gauche, deux bureaux fermés, plus loin, des tables en bois. Des jeunes gens assis ou debout. À ma droite, un petit réduit où une femme en blouse grise est avec deux jeunes gens de quatorze quinze ans, des « grouillots » ; des vestiaires ; des meubles en bois occupant un espace important.

Je présente ma feuille d'admission en saluant la personne. Celle-ci sans un mot, se lève, frappe au premier bureau et me fait entrer. La pièce est très sombre, une lampe éclaire juste l'emplacement de travail. Le chef du service me dit :

- Vous rentrez dans le monde du travail, vous ne devez compter que sur vous pour faire votre situation. **De la rigueur Monsieur, de la rigueur.** Allez dans le bureau d'à côté voir le sous-chef.

La pièce est beaucoup plus claire, je suis surpris par la tenue vestimentaire de l'homme, un veston très foncé avec des rayures noires, une chemise à col cassé, une cravate lavallière piquée d'une perle fine.

Il me parle de mon futur travail en insistant sur l'aspect confidentiel, il me dit de ne pas donner trop de détails lors des conversations, il appuie sur une sonnette, une jeune femme apparaît avec un très léger sourire, elle m'invite à la suivre à son bureau, me fait asseoir, m'indique les horaires de travail. Il y en a deux : un d'hiver, un d'été. Le premier, du 1<sup>o</sup> octobre jusqu'à fin mars : 8h30-12h50, 13h50-17h50. Travail le samedi matin : 8h30-12h. Celui d'été : 8h30-12h50, 13h50-18h30. Repos le samedi. Elle me communique ma rémunération mensuelle : 1239, 42 anciens francs. Elle me remet une fiche pour acheter ma carte de réfectoire, une clef pour mon vestiaire, puis m'accompagne au **chef de section**. Ce dernier est installé devant un ensemble de tables en bois où quelques jeunes gens légèrement plus âgés que moi classent des fiches vertes. D'autres, plus loin, circulent entre les grands meubles déjà cités.

Il me présente et m'explique mon futur travail.

- Nous disposons de cartes de renseignement sur les sociétés de métropole, des départements d'outre-mer, des colonies et de l'étranger. Ces données nous sont régulièrement demandées par les services du siège. À la place de ces fiches, vous mettez une contre-fiche indiquant le jour de sortie et le service. Si dans un délai de quarante-huit heures, les cartes ne sont pas de retour, vous m'en avisez. Le plus ancien de vos collègues va vous prendre en charge. Vous allez repérer le classement au passage. Vous vous présenterez à la cheffe de section des dactylos puis au responsable de la section des journaux.

12h50. Une sonnerie retentit. C'est le départ pour les réfectoires de la rue Ménard. Il y avait trois étages desservis par deux monte-charges et un petit ascenseur. Le dernier étage, surnommé « le chauffant », disposait d'un ensemble de bacs où circulait de l'eau très chaude pour réchauffer les gamelles du personnel qui apportait sa propre nourriture.

Mon petit groupe de collègues me pilote. Je perçois une ambiance légère. Des bouteilles de vin circulent. C'est normal, me dit un de mes collègues. C'est le premier jour sans ticket de pain. **C'était le 24 octobre 1949.**

On voyait les cuisines s'activer, remuer de grosses marmites sur les plans de chauffe. Comme dans un self-service, on prenait notre couvert, le pain et on demandait à la serveuse le plat qui nous intéressait. (Deux plats du jour : jambon ou steak - un jour par semaine ou tous les jours pour les régimes spéciaux sur présentation d'une ordonnance). Les

menus étaient très corrects, quelques plats plus irréguliers (bouchée à la reine, choucroute, tête de veau, volailles, tripes), café que j'offre à mes collègues, puis retour au service où j'appose pour la première fois ma signature sur la fiche de présence.

L'après-midi, je me familiarise avec le classement. 17h50. Sonnerie et départ. Il y a foule dans le grand escalier, de même sur les boulevards et à la station de métro. (Beaucoup de sièges de banque et de compagnie d'assurance dans le secteur.) C'était une marée humaine.

La routine s'installe. Je reste toujours en assistance aux collègues. Avec le retour d'une production normale de blé, on retrouve les viennoiseries et avec la tolérance des chefs de service, nous avons un petit quart d'heure pour les acheter à un homme de service qui s'installe le matin dans un coin avec croissants, pains au chocolat et tablettes de chocolat. Cela n'a duré que quelques mois. Avec l'arrivée de la chaleur, l'après-midi, la femme de service passait, avec une grande cruche en grès contenant soit du sirop de menthe soit de l'Antésite.

Avec la reprise de l'activité économique, la demande de cartes de renseignement s'accélère. Un nouveau dispositif est installé. Moi et un autre collègue qui connaissons bien les classements sommes chargés de recevoir les collaborateurs des autres services pour donner les cartes rapidement - situation agréable qui permet d'échanger quelques propos.

Un lundi matin, le chef de section me dit :

- Le sous-chef M. B. veut vous voir.

Perplexe, j'ôte ma blouse, enfile mon veston. Je frappe et pénètre dans le bureau. Sévère, le sous-chef me dit :

**- Monsieur, nous avons remarqué que vous donnez rendez-vous à une jeune employée mineure de notre établissement, il serait bon que pour vos fredaines, ces rencontres aient lieu à l'extérieur.**

Je rétorque :

- Monsieur, nous sommes fiancés depuis hier. Nos familles se sont rencontrées et ont évoqué la date du mariage.

À ces mots, le sous-chef se lève, me raccompagne à la porte de son bureau me disant :

- Mes compliments, je n'en attendais pas moins de vous.

**C'était le 12 octobre 1953. La Moralité était sauve.**

Marcel PHILIPPE